

CONDITIONS D'USAGE DE LA PISTE

Adresse :

Les formations citées ci-dessus ont lieu sur le parking privé sur une aire fermée à la circulation située au « **13 Avenue général Leclerc, 69140 Rillieux-La-Pape** ». Ce parking est situé sur la place du marché de la commune.

La piste se situe à environ 30 minutes en voiture, de l'auto-école. Les transports en commun peuvent également être utilisés (bus, métro) pour se rendre au point de rendez-vous.

Formalités de rendez-vous :

Les élèves doivent se rendre 30 minutes avant le début de la leçon au 91 cité des folliets, 01700 Saint-Maurice-De-Beynost où sont stockés les motos (à 15 minutes de la piste).

Nombre de participants :

	AM	A1	A2	A
HORS CIRCULATION	1 scooteur : 50cc	1 motocyclette : 125 cc	4 motocyclettes : (3x 500cc) 2 maxiscooters (1x 300 et 1x 350cc)	1 motocyclette : 1000 cc
CIRCULATION	1 scooteur : 50cc	1 motocyclette : 125 cc	3 motocyclettes : (3x 500cc) 2 maxiscooters (1x 300 et 1x350cc)	1 motocyclette : 1000 cc

En circulation le nombre maximum de motocyclettes est de 3 véhicules. L'enseignant a le droit de mélanger les catégories A1, A2 et A.

Matériel :

- Un casque homologué aux normes Européenne (CE) – muni de 4 autocollants réfléchissants collés de part et d'autre de votre casque – Obligatoire.
- Une paire de gants aux normes Européenne (CE) – Obligatoire.
- Une paire de chaussures montantes
- Un blouson épais – Un blouson adapté à la pratique du deux roues est fortement conseillé.
- Un pantalon type jean non troué – Un pantalon adapté à la pratique du deux roues est fortement conseillé.

Horaires :

Une séance hors circulation dure 2h00 et une séance circulation dure 3h00. Ces formations ont lieu du Lundi au Samedi de 14h00 à 20h00 en fonction du planning des moniteurs motos, plateau et circulation.

La formation AM se réalise sur 2 demi-journées. Il y a tout d'abord 1h00 de théorie en salle puis 2h00 hors circulation sur la première demi-journée. La seconde demi-journée, nous

réalisons 3h00 de circulation puis 1h00 de rendez-vous pédagogique accompagné des parents si l'élève est mineur.

Les formations A1/A sont réalisées sur 2 demi-journées pour les 7h00 de formation réglementaire. Une première partie de théorie en salle de 2h00 puis 2h00 hors circulation pour finir avec 3h00 de circulation.

Capacité d'accueil :

Les élèves se présentent au 91 cité des folliets, 01700 Saint-Maurice-De-Beynost 30 minutes avant le début de la leçon pour récupérer les motos.

Un chapiteau est mis en place lors de fortes chaleurs pour abriter les élèves.